

L'absence au travail augmente, tout comme le mal-être : ce que révèle le rapport publié par Axa

Juliette ORIOT.

Selon le dernier rapport de l'observatoire de l'absentéisme d'Axa, publié ce lundi 22 mai 2023, le nombre d'absences au travail a atteint un record en 2022. Des arrêts liés en majorité à la santé mentale des salariés.

Le nombre d'absence au travail est en progression constante depuis 2019. (Photo d'illustration)

Le nombre d'absence au travail est en progression constante depuis 2019. (Photo d'illustration) | ARCHIVES OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Modifié le 22/05/2023 à 09h58 Publié le 22/05/2023 à 09h54

44 %, c'est le pourcentage de salariés ayant été au moins une fois en arrêt de travail en 2022, selon le rapport sur l'absentéisme d'Axa, dévoilé ce lundi 22 mai 2023. Un nombre en hausse par rapport à 2019, lié selon l'assureur, « **à une flambée des arrêts de courtes durées (compris entre 4 et 7 jours, N.D.L.R.)** ». Les vagues épidémiques du variant Omicron peuvent être un facteur explicatif, notamment chez les moins de 30 ans (dont les absences sont en hausse de 50 % entre 2019 et 2022), mais pas que.

Lire aussi : [Plus de quatre salariés sur dix se sont vu prescrire un arrêt maladie en 2022](#)

« Un mal-être au travail qui explose »

Fatigue, dépression, *burn out*... Les troubles psychologiques représentent la première cause d'arrêt longue durée, soit 22 % des cas, devant [les troubles musculosquelettiques](#). En constante progression depuis 2019, ces pathologies seraient liées « **à un mal-être au travail qui explose** », avance Jean Michel Sterdyniak, secrétaire général du syndicat national des professionnelles de la santé au travail (SNPST).

« **Les personnes que je reçois sont de plus en plus en état d'épuisement professionnel. Ce sont pourtant des employés investis mais qui ne trouvent plus de sens dans leur travail. Ou alors qui se trouvent dans des situations professionnelles en confrontation avec leurs valeurs** », observe-t-il.

Des salariés et des cadres

Des arrêts qui touchent aussi bien les salariés que les cadres, pour qui le nombre d'absence a augmenté de 41 % entre 2019 et 2022. « **Dans mon cabinet, j'en reçois de plus en plus, qui se confrontent, parfois pour la première fois, au monde de l'entreprise et en reviennent dégoûtés**, témoigne le médecin du travail. **Avant on restait au même poste toute sa vie. Mais aujourd'hui, tout le monde se sent comme sur un siège éjectable.** »

« Un focus sur le bien-être mental »

Si pour le moment la tendance prévue pour 2023 est en baisse, Axa ne prévoit pas « **un retour à la normale pré-Covid** » et les « **indicateurs sont attendus à des niveaux bien supérieurs à ceux de 2019.** »

L'assureur préconise donc de « **réaffirmer la place de la prévention santé** » avec « **un focus sur le bien-être mental** » dans l'entreprise. Pour qui l'absence d'un salarié représente un coût qui pourrait augmenter.

Lire aussi : [La semaine de quatre jours de travail peut-elle s'imposer en France ?](#)

Pour Jean Michel Sterdyniak il faut aller plus loin. « **Il faut remettre les besoins du salarié au centre et donc revoir l'organisation même du travail.** »